

le petit Massiotin

bulletin municipal

Numéro

46

Novembre 2017

Bien qu'organisant la fête des saveurs d'Automne et des savoir-faire, le rôle du centre communal d'action sociale (CCAS) est peu connu. Il a son propre budget qui peut être abondé par une subvention de la commune mais à Massieu nous avons préféré instaurer depuis 4 ans une manifestation dont les bénéficiaires sont intégralement reversés au CCAS. Celui-ci peut aussi bénéficier de dons et quelquefois de legs.

Ainsi, jusqu'à présent, il a pu maintenir un moment festif comme le repas des Aînés du dimanche 29 octobre 2017 et la distribution de colis de fin d'année. Il permet aussi d'agir avec des aides financières ponctuelles envers des personnes ou des familles en difficultés dont la situation est toujours présentée anonymement aux délibérants.

Le CCAS recherche des bénévoles pour venir renforcer l'équipe pour la distribution des colis et pour l'organisation de manifestations comme la fête des saveurs et savoir-faire. S'adresser à Sylvie Guillemot, adjointe aux Affaires Sociales.

La cantine scolaire est de plus en plus fréquentée. Pour renforcer l'équipe, nous faisons régulièrement appel au groupe d'économie solidaire ADEQUATION créé en 1993 par le Pays voironnais.

.../...

Edito du Maire



Pont du Crozarieu



Edito (suite) :

Cette structure propose à des demandeurs d'emploi des missions de travail auprès de collectivités, associations, particuliers et entreprises. Lors de la construction du mur d'entrée du parc de la Murgière, côté RD 82, cette offre nous a permis de bénéficier d'une aide temporaire.

Pour l'été, nous avons fait le choix de recruter pour 2 mois Darren MATELOT, étudiant de la commune, pour l'entretien du parc, l'arrosage des fleurs et les travaux courants. La commune le remercie pour avoir secondé Frédéric REVOL et l'avoir remplacé lors ses congés.

Avec la rentrée scolaire et la mise en place des nouveaux rythmes de 4 jours, je tiens à remercier vivement tout le personnel qui a accepté de changer ses horaires, ses missions pour garantir une bonne organisation et un bon accueil de vos enfants. C'est en ces moments d'adaptation rapide que l'on voit la disponibilité et la conscience professionnelle de notre personnel.

Je remercie aussi les élus qui ont approuvé le PLU lors de la séance du Conseil municipal du 20 octobre 2017.

Suite à l'approbation de ce document d'urbanisme, la commune a procédé aux formalités de publicité réglementaires. A la réception du dossier imprimé, elle doit le transmettre au Préfet avec la délibération, au titre du contrôle de légalité. La date de réception en Préfecture déterminera la date exécutoire du document approuvé.

Bien cordialement.

Votre Maire.

Roland Besson

Cérémonie du 11 novembre :

La municipalité et les anciens combattants vous invitent à participer à la cérémonie commémorative de l'armistice 1918 qui se déroulera **le samedi 11 novembre 2017. Rassemblement devant la mairie à 10 h 45.**

La cérémonie se clôturera par le pot de l'amitié qui sera servi à la salle des fêtes.

Depuis 1922, le 11 novembre est en France une fête nationale fériée qui commémore la victoire et la paix. Nouveau culte national rendu aux morts, une cérémonie est désormais organisée à Paris devant la tombe du soldat inconnu, marquée notamment par une prise d'armes, le dépôt de gerbes de fleurs et la sonnerie « aux morts ». Ce rituel se répète dans tous les cimetières et mémoriaux militaires de la Grande Guerre, ainsi qu'au pied des monuments aux morts communaux.

Le Royaume-Uni, les pays du Commonwealth et d'autres pays d'Europe, ont coutume d'observer deux minutes de silence à 11 heures, heure de la signature de l'armistice.

Changement au secrétariat de mairie :

Présent au secrétariat de mairie depuis le 26 avril 2011, Jérémy MERGOUD DIT LAMARCHE a rejoint le 1er octobre 2017 pour un temps plein la mairie des Abrets en Dauphiné où il officiait déjà à mi-temps. Le maire et l'équipe municipale le remercient vivement pour sa compétence, ses qualités humaines et professionnelles très polyvalentes, son accueil avec le sourire, sa bonne humeur et la disponibilité avec laquelle il a mis toute sa compétence technique et juridique. Ils lui souhaitent entière réussite et bonne route pour son nouveau projet de vie professionnelle.

Il est remplacé par Amandine TOSAN de Rives à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat :

Suite aux nouveaux rythmes scolaires mis en place à la rentrée 2017, un aménagement d'ouverture du secrétariat est nécessaire pour s'adapter au temps partiel d'Amandine TOSAN, privilégier le travail en binôme avec Carine RATGRIS et assurer conjointement un accueil pour l'urbanisme le mercredi sur rendez-vous.

Lundi : 13h30 – 15h30

Mercredi : 15H30 – 17H30

Vendredi : 16h00 – 19 h00

<p style="text-align: center;">Urbanisme Prendre rendez-vous auprès d'Amandine TOSAN</p>

Révision de la liste électorale :

Pour toute inscription sur les listes électorales, il est indispensable de fournir **un justificatif d'identité et de domicile**. Si vous êtes récemment arrivés dans la commune, pensez à vous inscrire aux heures d'ouverture de la mairie. **N'attendez pas le dernier jour...**

Fermeture du secrétariat :

La Mairie sera fermée pour les fêtes de fin d'année du **jeudi 28 décembre 2017 inclus au jeudi 4 janvier 2018 inclus**.

Pour les urgences, vous pouvez vous adresser à l' élu de votre secteur ou au maire.

Une permanence exceptionnelle pour recevoir les dernières inscriptions sur les listes électorales (dossier complet) aura lieu le samedi 30 décembre 2017 de 10H00 à 12H00.

Rénovation de l'éclairage public :

A la suite du diagnostic de la société Alpga-jm et le transfert pour 3 ans de l'éclairage public au syndicat des énergies de l'Isère (SEDI) par la commune, des travaux ont été programmés pour remplacer les luminaires équipés encore de ballons fluo consommateurs d'énergie par des LED plus économes, mettre en conformité les armoires électriques avec la séparation du neutre commun et poser des horloges astronomiques. Presque tous les secteurs de la commune sont concernés par ce projet qui bénéficie, compte tenu du transfert, d'un financement du SEDI à hauteur de 90 %. La contribution communale prévisionnelle aux investissements est de 4.329 €.

La commune ne s'est pas orientée comme d'autres communes vers une extinction totale de l'éclairage public durant la nuit mais elle a privilégié une réduction de la puissance d'éclairage de 80 % entre 23H00 et 6H00 comme c'est le cas actuellement pour les deux lampadaires de l'arrêt de bus à l'entrée du village.

Ces travaux vont permettre de modifier l'éclairage de l'église pour se mettre en conformité avec la réglementation qui prescrit que les illuminations des façades des bâtiments (publics non résidentiels) soient éteintes au plus tard à 1 heure avec dérogation pour les illuminations de Noël ou lors d'évènements exceptionnels à caractère local.

Relais Assistants Maternels (RAM) :

Les temps collectifs à MASSIEU auront lieu les mardis des semaines impaires hors vacances scolaires à l'orangerie, à proximité de la mairie :

Les 7, 14 et 21 Novembre 2017 - 5 et 19 Décembre 2017 - 16 et 30 Janvier 2018 - 27 Février 2018 - 13 et 27 Mars 2018 - 24 Avril 2018 - 22 Mai 2018 – 5 et 19 Juin 2018 – 3 Juillet 2018.

La Fête des Saveurs d'Automne et Savoir-Faire :

Cette année encore, la Fête des Saveurs d'Automne et Savoir-faire organisée le dimanche 8 octobre par le CCAS dans le parc de la Murgière, a rencontré son public et connu un franc succès.

Une quarantaine d'exposants répartis dans la salle des fêtes, l'orangerie, dans et autour de la mairie, ont proposé, tout au long de la journée, aux centaines de visiteurs venus non seulement du Pays Voironnais, mais aussi pour certains, d'autres départements voisins, un large et riche éventail de produits locaux et de créations originales.

L'atelier de fabrication de papier artisanal installé dans l'orangerie a suscité un vif intérêt, relayé par la projection en salle du conseil d'un documentaire sur le même thème.

Les nombreux visiteurs ont également pu apprécier le désormais traditionnel stand de pressage des pommes, se délecter d'une savoureuse soupe au potiron, ou du solide repas automnal proposé par l'équipe du CCAS, tandis que le BARATIN complétait cette offre avec crêpes, sirops et bières locales.

Pendant que les adultes s'essayaient en salle du conseil à la technique délicate de l'ORIGAMI, les plus jeunes pouvaient faire autour du Bourg, une promenade en calèche, divertissement qui a connu toute la journée, un franc succès.

Favorisée par un temps clément, cette 4^e édition a reçu le soutien en fin de matinée d'élus représentant le Sénat, le Département, le Pays Voironnais ainsi que les communes voisines, qui ont pu échanger devant un verre offert par la Municipalité.

L'affluence importante constatée, et les retours qui nous sont parvenus, témoignent d'une satisfaction générale, aussi bien du côté des exposants que des visiteurs. L'équipe du CCAS remercie chaleureusement tous les bénévoles et partenaires qui l'ont aidée à faire de cette belle journée une nouvelle réussite.

L'Architecture de terre en Pays Voironnais :

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et le Pays Voironnais ont proposé aux équipes d'animation des Pays d'Art et d'Histoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes une journée d'information et de réflexion sur les enjeux de l'architecture en terre.

Cette rencontre a eu lieu le mercredi 18 octobre 2017.

En matinée, à Voiron, était présentée l'action du Pays d'Art et d'Histoire sur l'inventaire et la valorisation du pisé en Pays voironnais suivie d'une conférence. L'après-midi a été consacrée à une visite de terrain dans le bourg de Massieu précédée d'un diaporama pour présenter une partie du bâti ancien des différents hameaux de la commune et certaines réhabilitations.

La question de l'inventaire communal du bâti en pisé intégré à l'élaboration du PLU a été abordée. Cette démarche est encouragée par la DRAC pour faciliter le travail des Pays d'Art et d'Histoire.

Après la visite, à la mairie, l'animatrice et l'architecte ont animé un échange avec les participants sur la réhabilitation de ce bâti en pisé qui impose la nécessité d'une bonne toiture, sur les erreurs à ne pas commettre, en particulier celle de l'enduit à base de ciment sur une façade en pisé. Cette couverture étanche et dure du pisé bloque l'humidité des murs et les fragilise.

Le pisé est le fruit d'un savoir-faire ancien et les deux guerres mondiales ont entraîné la perte de nombreux compagnons qui le maîtrisaient.

Le but de cette journée de partage d'expériences était de proposer une information juste et indépendante pour sensibiliser les propriétaires aux enjeux de cette architecture et ainsi de mieux la préserver.

Recensement 2018 de la population :

L'enquête se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018. Vous allez recevoir la visite d'un des deux agents recenseurs. Ils recevront une formation et disposeront d'une carte officielle. Ils sont tenus au secret professionnel. Ils vous remettront la première fois les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent et la seconde fois ils récupéreront ces documents (sauf si vous optez pour le recensement par internet).

Ils seront encadrés en mairie par la coordinatrice Carine RATGRIS, secrétaire de mairie.

N'oubliez pas que les résultats du recensement permettent de prévoir, d'adapter les équipements publics comme les écoles, les hôpitaux, les maisons de retraite ...etc. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement etc... Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête et votre participation est essentielle.

Vos réponses restent confidentielles et elles sont protégées par la loi. Elles sont transmises à l'INSEE qui établit des statistiques rigoureusement anonymes.

Compte tenu du nombre d'habitants de la commune, il y aura deux agents recenseurs.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui vous rendra visite.



Les donateurs de sang bénévoles du Val d'Ainan :

Communiqué de l'Amicale : Nous tenons à remercier tous les donateurs de sang pour leur fidélité et leur générosité, surtout dans cette période difficile où l'individualisme estompé l'esprit collectif.

Merci de répondre à nos appels, le bilan des collectes est en progression, beaucoup de nouveaux donateurs, merci « aux jeunes » qui nous démontrent que l'esprit de solidarité est toujours présent dans notre population et que le chemin tracé par les « anciens » est toujours suivi.

Le pourcentage de donateurs dans notre secteur est de plus de 10% par rapport à la population, alors qu'il n'est que de 4 à 5% nationalement. MERCI AUX DONNEURS. Et soyez fier d'être donateurs de sang.

COLLECTE DE SANG : Votre prochain rendez-vous sera la collecte du **lundi 18 décembre 2017** de **17 à 20h** à la salle la Martinette à St Geoire en Valdaine.

Il y a toujours lors des collectes **une mini garderie** avec jeux et gouter, pour vos enfants.

N'oubliez pas le **LOTO de l'amicale le samedi 25 novembre à 20H00**, salle la Martinette à St Geoire en Valdaine.

Les délégués de **MASSIEU** de notre amicale passeront chez vous pour vous proposer des cartes de loto, réservez leur votre meilleur accueil. Le gros lot sera un bon pour un ordinateur portable, ainsi que de nombreux lots de valeur.

COLLECTES DE SANG 2018 A SAINT GEOIRE de 16h30 à 19h45

Lundi	19	FEVRIER
lundi	23	AVRIL
Mardi	26	JUIN
Vendredi	20	JUILLET
Vendredi	17	AOUT

Vous avez dit « Incivilités » :

Elles peuvent se présenter sous diverses formes :

- faire des dérapages autour de la mairie avec son scooter ou sa moto trail, de jour comme de nuit, occasionnant des dégradations au stabilisé et provoquant des nuisances sonores pour le voisinage (tapage nocturne).
- détériorer volontairement en cassant des planches à l'ancien abribus ou à la buvette du rugby Massieu XV qui se trouvent dans le parc de la Murgière. Il est rappelé que les engins motorisés comme les scooters doivent rester sur les parkings qui sont prévus à cet effet, le parc étant réservé aux loisirs des familles, des promeneurs et des pratiquants de sport individuel ou collectif.
- détacher son chien le soir venu ou le matin de très bonne heure sans l'accompagner et sans ramasser ses « crottes ». Les bénéficiaires (public et privé) et surtout les enfants ne remercient pas le ou les propriétaires irresponsables.
- laisser pendant plusieurs jours ses poubelles sur les trottoirs ou sur les accotements après le passage de la collecte. En cas d'absence, il est toujours possible de demander à un voisin de les rentrer sur son domaine privé.
- Polluer volontairement en jetant ses mégots, ses papiers par terre, ses gobelets ou canettes.

Ces différentes formes d'incivilités relèvent de la dégradation volontaire, de l'abandon de déchets, du vandalisme et ainsi détériorent la qualité de l'espace public voire privé.

Nous comptons sur vous pour éviter ce genre de comportement et respecter des règles de vie qui s'appuient sur la notion du bon sens.

Repas des Aînés :

Traditionnellement le repas des aînés a lieu à l'automne.

Dimanche 29 Octobre nous étions 36 à partager ce moment convivial.

L'Apéritif a été servi par le CCAS et le repas servi par Romtraiteur avec au menu salade campagnarde, sauté de veau aux cèpes, flan de ravioles, fagot d'asperges, fromage blanc et farandole de desserts.

C'est en musique que nous avons passé l'après-midi en compagnie de Philippe Bouvier et Roger nous entraînant sur des airs de chansons françaises.

Chansons et refrains repris ensemble ont



fait le bonheur de l'assemblée, et certains effectuant quelques pas de danse.

Travaux :

A la Côte d'Ainan, le pont du Crozarieu a été démolé et remplacé par une nouvelle structure. Les travaux ont été confiés à l'entreprise PERRET Frères de St Laurent du Pont. Nous remercions les habitants du quartier pour leur collaboration et leur patience.

Dans la traversée du hameau, la société CHAMBARD doit terminer le parking et les accotements le long de la RD 82.

Les vacances scolaires ont permis le remplacement des portes de l'école par l'entreprise PERSONNAZ de Voiron afin de respecter les règles d'accessibilité et apporter une meilleure isolation.

La porte d'accès de la mairie va être changée pour répondre aux conditions d'accessibilité.

Nous avons obligation de créer une place de stationnement « handicapé » devant l'église. Compte tenu de la configuration des lieux, des pourcentages de pente à respecter et du cheminement d'un fauteuil roulant (voiture – église), l'emplacement sera certainement au centre de l'espace, donc il va impacter le stationnement et entraîner un changement des habitudes des utilisateurs. Nous allons étudier la faisabilité de quelques places de stationnement au pied du mur du monument aux morts.

Les places de stationnement « handicapé » à la périphérie de la mairie vont être aménagées avec un cheminement contrasté pour être conformes aux normes d'accessibilité.

Rentrée scolaire :

Suite au Conseil d'école de juin, et à la demande conjointe de la Directrice et du Maire, l'autorisation du retour à la semaine de 4 jours nous a été accordée, la veille des vacances d'été, permettant l'information aux familles par voie d'affichage.

Les horaires scolaires sont donc les suivants : Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30.

En ce qui concerne la garderie, elle fonctionne de 7H à 8h20 et de 16H30 à 18H30.

Un nouveau document concernant le règlement des activités périscolaires (garderie et cantine) a été envoyé aux familles.



Les effectifs de l'école sont les suivants :

Madame Guignier : 29 élèves (15 petite section, 10 moyenne section et 4 grande section).

Madame Gallice : 25 élèves (10 grande section, 6 CP et 9 CE1).

Madame Tripier (Directrice) : 20 élèves (9 CE2, 5 CM1 et 6 CM2).

Monsieur Bérard, professeur des Ecoles remplaçant, rattaché à l'école, vient compléter l'effectif quand il n'est pas affecté sur d'autres établissements.

Bonne année scolaire à tous.

Concours Maisons Fleuries :

Jeudi 20 juillet 2017, un jury composé d'élus a sillonné les routes de notre village afin d'apprécier les maisons fleuries et les jardins préalablement sélectionnés.

Les lauréats sont :

« Maisons avec jardin » : 1- Fabienne et Gilles Perrin-Cocon, 2- Françoise et Olivier Vignard, 3- Marlène et Patrick Pabiou, 4- Cathy et Yannick François, 5- Danièle et Roger Tirard, 6- Suzanne Berger.

« Fermes fleuries » : 1- Famille Thermoz, 2- Christiane et Noël Chollat-Namy.

« Décors bordant la voie » : 1- Eliane et Michel Monin-Picard, 2- Yvette Gros-Flandre, 3- Patricia et Jacques-André Chassot, 4- Jean-Claude Veyrat, 5- Georges Blanc.

« Potagers » : 1- Marinette Guéraud-Pinet, 2- Eliane Monin-Picard, 3- Albert Guérand.
Merci à tous ceux qui participent à l'embellissement de notre commune.



Festival Terres insolites :

Voyages à travers le monde,
Voyages à travers les cultures,
Voyages à travers les mots.....

Cette invitation au voyage est proposée dans le cadre du festival Terres Insolites. Il s'est déroulé du mercredi 11 octobre au samedi 14 octobre 2017 avec des rencontres scolaires. Il concerne des élèves de la maternelle au collège et réunit 5 communes: Chirens, Biliou, St Geoire en Valdaine, Velanne et Massieu. Il est réalisé en partenariat avec la MTR de Chirens et financé par le programme européen LEADER, le Pays Voironnais (enveloppe culture), les 5 communes et du mécénat.



C'est ainsi que les élèves de la classe de Stéphanie Tripier ont « visité » le Cameroun en parcourant le récit «Vacances en brousse » de Marie-Félicité EBOKEA qui est ensuite venue les rencontrer dans la classe le jeudi 12 Octobre 2017. Les élèves avaient préparé des questions et avec leurs mots, ont échangé avec Marie-Félicité sur les habitudes de vie, les coutumes du Cameroun, pays d'origine de l'auteur.

Terres Insolites c'est aussi des conférences, des documentaires, des débats, un café nomade avec une entrée libre. Le Café nomade, qui a eu lieu cette année à Velanne, a permis aux élèves et leurs familles la rencontre et les échanges avec les auteurs présents sur le festival ... sans oublier les dédicaces.

Les auteurs et illustrateurs présents cette année étaient Julie Baudin, Clotilde Bernos, Marie-Félicité Ebokéa et Jean-Pierre Valentin. Leurs conférences nous ont emmenés au Pérou et au Sahara.

Aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

La réalisation du cheminement doux le long de la route départementale RD 82 a été retenue par la région Auvergne-Rhône-Alpes au titre de la politique contractuelle territoriale.

Une subvention à l'investissement correspondant à un taux de 20 % de la dépense éligible va être attribuée à la commune.

Parallèlement, l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et le Conseil départemental ont également retenu ce projet pour l'attribution d'une aide.

Formalités administratives :

Carte d'identité et passeport :

Nous vous rappelons que vous devez vous adresser auprès des mairies équipées de dispositif de recueil d'empreintes digitales comme celle de Voiron, Pont de Beauvoisin (Isère), La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin (Savoie), Saint Egrève, La Côte Saint André et Grenoble – prendre rendez-vous.

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie équipée, mais votre future carte d'identité ou passeport devra être récupéré dans la mairie où vous en aurez fait la demande.



Carte grise

Depuis le 1^{er} novembre 2017, vous pouvez désormais effectuer vos demandes liées au certificat d'immatriculation sans vous rendre au guichet de la sous-préfecture ou de la préfecture :

- Demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration)
- Demande de changement d'adresse
- Demande de changement de titulaire
- Déclaration de cession d'un véhicule.

Vous faites vos démarches en ligne sur :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Une fois la démarche terminée, vous pouvez imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui vous autorise à circuler avec votre véhicule, et le récépissé de dépôt de demande.



Vous recevrez ensuite votre certificat d'immatriculation à votre domicile.

Permis de conduire

Vous pouvez faire votre demande en ligne avec toutes les pièces justificatives et votre photo numérisée obtenue auprès de cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».

Vous faites vos démarches en ligne sur :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Vous créez un compte.

Votre compte usager vous permet de suivre l'état d'avancement de votre demande.

Vous recevez votre permis de conduire à domicile.



Vœux du Maire 2018 :

A l'occasion de la nouvelle année, Mr le Maire et le Conseil municipal vous proposent de les retrouver à la salle des fêtes **le samedi 6 janvier 2018 à 10H30** pour la traditionnelle cérémonie des vœux. A l'issue, vous serez conviés à partager le verre de l'Amitié.



Agenda :

Le samedi 11 novembre 2017 à 11H00 : Commémoration de la fin de la première guerre mondiale - **Rassemblement devant la mairie dès 10H45.**

Le vendredi 24 novembre 2017 à partir de 18H00 : Pot au feu du sou des écoles.

Repas à emporter (12€), à livrer (13€). Buvette à la salle des fêtes. Réservation au 06.12.21.20.36 ou au 06.60.59.47.65.

Le vendredi 1er décembre 2017 de 19H00 à 22H00 : Café associatif « Le Baratin » - **Soirée Confection de décorations de Noël.** A l'Orangerie. Consommations réservées aux adhérents.

Le vendredi 10 novembre 2017 à 20H30 : Assemblée générale du Massieu Ski Club à la salle des fêtes.

Le samedi 25 novembre 2017 à 18H30 : Assemblée générale du Massieu Cyclo Tourisme MCT à la salle des fêtes.

Le samedi 2 décembre 2017 : Matinée Inscription ski club à la salle des fêtes et à l'orangerie. Se renseigner auprès du club ou lors de l'assemblée générale.

Le vendredi 5 janvier 2018 de 19H00 à 22H00 : Café associatif « Le Baratin » - **Spéciale Galette des Rois.** Consommations réservées aux adhérents

Le samedi 6 janvier 2018 à 10H30 : Vœux du Maire à la salle des fêtes.

Le vendredi 12 janvier 2018 en soirée : Inscription cyclo et dégustation galettes.

Le dimanche 28 janvier 2018 en matinée : Matinée Jambon organisée par les Guenilles à la salle des fêtes.

Le samedi 3 février 2018 : Soirée Tartiflette du Sou des Ecoles à la salle des fêtes.

Pour info : le « Baratin » est ouvert aux adhérents baratineurs (5 euros la cotisation annuelle pour les plus de 16 ans) - adresse mail : lebaratin38620@gmail.com

INFORMATIONS

Secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi 13h30-15h30

Mercredi 15h30-17h30

Vendredi 16h-19h

Téléphone :

04 76 07 52 79

Courriel :

mairie.massieu@paysvoironnais.com

École

04 76 07 18 29

Garderie périscolaire

06 25 52 74 17

Halte-garderie itinérante de la Valdaine

06 85 74 01 69

Relais Assistantes Maternelles

06 98 02 51 81

Numéros utiles

SAMU 15

Sapeurs-pompiers 18

Gendarmerie 17

Préfecture de l'Isère à Grenoble

04 76 60 34 00

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

04 74 83 29 99

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

04 76 93 17 71

Centre des impôts de La Tour du Pin

04 74 83 29 29